

SONABEL

SONABEL *infos* *.Gratuit*

DIRECTION GÉNÉRALE
Souleymane OUEDRAOGO prend les rênes



@Araignee2022



SOLIDARITÉ

ESPRIT D'ÉQUIPE, ASSISTANCE
ET FIERTÉ D'APPARTENANCE

En tant que salarié(e) de la SONABEL, je m'engage au quotidien à respecter la valeur SOLIDARITÉ. Pour cela :

- Je dois promouvoir, naturellement, l'esprit d'entraide de manière permanente et l'assistance mutuelle au sein de la SONABEL ;
- Je dois accomplir ma mission en toute confiance avec tolérance tout en exprimant ma fierté d'appartenir à la SONABEL ;
- Je dois accomplir mes tâches en cultivant l'esprit d'équipe et de collaboration.



CONSEIL D'ADMINISTRATION
**LE NOUVEAU PRÉSIDENT,
SOULEYMANE KERE INSTALLÉ**



PRÉSERVATION DE LA NATURE
**LA SONABEL REBOISE SON
BOSQUET DE ZAGTOULI**



PROFESSIONNALISME

QUALITÉ DU TRAVAIL, COMPÉTENCE
ET CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

En tant que salarié(e) de la SONABEL, je m'engage, au quotidien à respecter la valeur PROFESSIONNALISME. Pour cela :

- Je dois accomplir les tâches qui me sont confiées avec les compétences requises, pour atteindre la performance demandée ;
- Je dois respecter les règles, les normes et les procédures de travail pour exceller dans ma mission ;
- Je dois accomplir mon travail avec efficacité et conscience professionnelle.



RESPECT

CONSIDÉRATION, COURTOISIE
ET ÉCOUTE ACTIVE

En tant que salarié (e) de la SONABEL, je m'engage au quotidien à respecter la valeur solidarité. Pour cela :

- Je dois incarner respect, considération et politesse dans l'exercice de mes fonctions sans discrimination aucune ;
- Je dois être courtois, réceptif envers les collaborateurs, la hiérarchie, les clients et les partenaires ;
- Je dois accomplir mon travail avec discipline et m'abstenir de toute attitude ou comportement pouvant blesser ou mettre mal à l'aise les autres.

GESTION DU PARC AUTOMOBILE DE LA SONABEL : OPTIMISATION ET GESTION EFFICACE !

La Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso (SONABEL) joue un rôle crucial dans l'infrastructure énergétique du pays. Pour assurer son fonctionnement optimal et une distribution électrique fiable, la gestion adéquate de sa flotte de véhicules s'avère indispensable. La gestion du parc automobile est en effet une composante stratégique pour l'entreprise, tant d'un point de vue économique que logistique et environnemental.

Le parc automobile de la SONABEL se compose d'une variété de véhicules incluant des voitures de service, des camions, des cars, des véhicules utilitaires et des engins lourds, tous nécessaires pour assurer les activités opérationnelles de l'entreprise. Toutefois, la gestion de cette flotte représente un défi majeur, impliquant des considérations liées aux coûts, à une utilisation rationnelle, à la maintenance et à l'efficacité.

Parmi les défis auxquels fait face la gestion du parc automobile figurent le vieillissement des véhicules ainsi que le manque de suivi régulier en termes de maintenance.

Ces problématiques ont des répercussions financières significatives sur l'entreprise, comme le souligne M. Adama DJIBO, Chef du Département Administration et Gestion du Patrimoine. En effet, les coûts liés à l'entretien et aux réparations des véhicules vieillissants s'avèrent élevés, tout comme la consommation excessive de carburant causée par des problèmes mécaniques non résolus. De plus, la suspension de l'acquisition de nouveaux véhicules, le manque d'effectif pour la maintenance et l'absence de suivi rigoureux de l'entretien des véhicules engendrent une utilisation inefficace des ressources



Adama DJIBO, Chef du Département Administration et Gestion du Patrimoine

et une diminution de l'efficacité opérationnelle.

Pour une gestion optimale du parc automobile de la SONABEL, la mise en place d'un plan de renouvellement périodique des véhicules est essentielle, tout en prenant en compte leur durée de vie et leur état général. L'acquisition de véhicules plus modernes et économes en énergie contribuera à réduire les coûts de carburant et d'entretien.

La première étape vers une gestion efficace du parc automobile réside dans l'assurance que les véhicules répondent aux besoins spécifiques de l'entreprise. Cela implique de choisir des véhicules adaptés aux opérations de l'entreprise, en termes de

fiabilité et de sécurité.

Un programme d'entretien préventif régulier pour chaque véhicule de la flotte doit être établi, ce qui réduira les coûts de réparation imprévus et prolongera la durée de vie des véhicules. Des inspections régulières, des changements d'huile et des contrôles mécaniques périodiques doivent être effectués.

Avec l'expansion des activités de la SONABEL, l'adoption de véhicules électriques ou hybrides est une solution à explorer. Cette innovation réduirait les coûts de carburant, minimiserait l'empreinte environnementale de la flotte, tout en bénéficiant des avancées technologiques les plus récentes.

SOMMAIRE

4 ACTUALITES

Direction Générale
Souleymane OUEDRAOGO prend les rênes.

Conseil d'Administration :
Le Nouveau Président, Souleymane KERE installé

6 A LA UNE

Direction Régionale du Centre-nord sud
Des performances inhibées par l'insécurité

13 L'ÉVÈNEMENT

Etats Généraux de la Gestion Clientèle

Tableau clinique
Direction Générale
De nouveaux Conseillers, Directeurs nommés

9 NOTRE SOCIETE

Prise en charge Sanitaire des agents

Le Service Social à cœur ouvert

Préservation de la Nature

La SONABEL reboise son bosquet de Zagtoui

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Daniel SERME

DIRECTEUR DE LA REDACTION
Cheick Omar BONI

RÉDACTEUR EN CHEF
Stéphane OUEDRAOGO

ÉQUIPE DE REDACTION
Stéphane OUEDRAOGO
Ulrich DAH
Aziz OUOBA
Tomas BASSINGA
Cheick Omar BONI

MISE EN PAGE ET IMPRESSION
Imprimerie Génie Informatique Paalga

MOT DE L'ÉDITEUR

Chers lecteurs, chers collègues,
C'est avec un plaisir renouvelé que nous livrons ce numéro double de SONABEL Info Mai-Août 2023.

Dans ce numéro, nous sommes allés à la découverte de la Direction Régionale du Centre-Nord-Sud (DRC-NS). Une Direction qui, en dépit du contexte sécuritaire particulièrement difficile dans cette zone, fait montre d'une exceptionnelle résilience.

Dans cette édition, nous faisons également écho de l'installation du Nouveau Directeur Général et

du Nouveau Président du Conseil d'Administration. Vous pourrez également trouver dans ce numéro un dossier réalisé avec le service social. Ce dossier est un véritable vademécum des avantages accordés au personnel sur le plan sanitaire.

Ce numéro met le projecteur également sur l'organisation des états généraux de la gestion clientèle et sur la visite du chantier de la Centrale solaire photovoltaïque Ouaga-Nord-Ouest par le Ministre de l'Énergie des Mines et des Carrières

Bonne lecture !



Cheick Omar BONI
Chef du Département Communication et Relations Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE

SOULEYMANE OUEDRAOGO PREND LES RÊNES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Nommé le 21 juin dernier en Conseil des Ministres, le nouveau Directeur Général de la SONABEL, M. Souleymane OUEDRAOGO a été officiellement installé dans ses fonctions, le 27 juin 2023 par le Secrétaire Général du Ministère de l’Energie des Mines et des Carrières, M. Jean Baptiste KABORE.

Après un peu plus de 15 mois à la Direction Générale, M. Daniel SERME a passé le témoin à Souleymane OUEDRAOGO, nouveau Directeur Général de la SONABEL.



Souleymane OUEDRAOGO, nouveau Directeur Général « J’ai besoin de l’accompagnement de tous pour réussir le chantier d’électrification de notre pays »

Le nouveau Directeur Général est un ingénieur statisticien qui a fait ses classes à la SONABEL depuis 2008. Il a occupé entre autres fonctions :

Directeur Commercial et de la Clientèle, Coordonnateur du Projet de Réhabilitation des ouvrages de distribution et de Développement de l’Efficacité Commerciale (PDEC).

Doté d’une expérience internationale, il a également servi en République du Tchad comme expert en énergie pour le compte de la Banque Africaine de Développement (BAD). C’est donc un homme averti qui prend les rênes de la Nationale de l’électricité.

Dans son discours d’au revoir, le Directeur Général sortant, M. Daniel SERME a remercié les plus hautes autorités pour la confiance placée en lui pour diriger la nationale de l’électricité et ce, pendant un peu plus de 15 mois. Il a par ailleurs, traduit ses remerciements et sa reconnaissance au personnel pour le soutien et l’accompagnement dont il a pu bénéficier lors de son passage à la tête de la société.

C’est grâce à cet accompagnement que de grands projets tels que la mise en service de la centrale solaire de Kôdédi et l’achèvement du processus d’élaboration des procédures opérationnelles sont aujourd’hui une réalité. Il a invité le personnel à soutenir le nouveau Directeur Général afin qu’il



Jean Baptiste KABORE, Secrétaire Général du Ministère en charge de l’Energie a présidé la cérémonie de passation de charges

puisse relever les nombreux défis qui l’attendent.

M. Souleymane OUEDRAOGO, le nouveau Directeur Général a remercié les plus hautes autorités du pays pour la confiance placée en lui. Il a ardemment sollicité l’accompagnement du personnel pour relever les nombreux défis, notamment l’accès universel des populations à l’électricité.

M. Souleymane Ouédraogo place son mandat sous le sceau de la consolidation des acquis, de l’amélioration de la gouvernance et de l’accès des populations à l’électricité.



Les plus proches collaborateurs du Directeur Général, notamment les membres du CRD étaient présents



Photo de famille

SAINT ETIENNE DE NOUVEAU NEUF

Le samedi 25 juin 2023 a eu lieu la cérémonie d’inauguration du centre d’hébergement de Saint Etienne nouvellement réhabilité, patrimoine de la Caisse Mutuelle des Travailleurs (CMT) de la SONABEL.

Cette initiative salvatrice du bureau de la CMT rentre dans le cadre de la mise en oeuvre des activités de son mandat. La CMT a pour but de contribuer à l’épanouissement des agents de la SONABEL à travers des initiatives comme celle-ci. C’est pourquoi le président de la CMT a dans son allocution saluée à sa juste valeur cette réalisation qui est l’oeuvre du bureau et de l’ensemble des agents de la SONABEL. Cette oeuvre qui s’est réalisée dans un contexte difficile de crise sécuritaire et humanitaire, est totalement conçue par les ingénieurs du Département Génie Civil de la SONABEL et financé sur fond propre de la CMT. D’un cout global estimé à soixante-seize millions (76 000 000) de francs CFA ce joyau fera le bonheur des mutualistes et des populations. Reconnaisant les efforts de la Direction générale, M. DIPAMA Larba a exprimé toute sa gratitude à celle-ci qui ne ménage aucun effort pour accompagner la CMT à travers la subvention à lui accorder.

Quant à M. OUEDRAOGO Pazouki-Nam Aristide OUEDRAOGO, Directeur du



M. Pazouki-Nam Aristide OUEDRAOGO, représentant du Directeur Général

La présence remarquée de la Direction Générale à cette cérémonie témoigne de l’intérêt qu’elle accorde à l’épanouissement des agents de la SONABEL.

La Direction Générale à travers son représentant du jour a rassuré l’ensemble des mutualistes de son accompagnement inconditionnel pour le bon fonctionnement de la CMT.

Transport et des Mouvements d’Energie, représentant le Directeur général à cette cérémonie, il a, au nom du Directeur Générale, traduit ses vives félicitations au bureau de la CMT pour cette oeuvre architecturale bien conçue et s’est dit satisfait des services que la CMT octroie à ses mutualistes.



M. Larba DIPAMA, Président de la CMT



Les participants à l’inauguration



coupure du ruban symbolique

JOURNEES COMMERCIALES A KAYA

LA SONABEL A TENUE DES JOURNEES COMMERCIALES A L'OCCASION DE LA PREMIERE EDITION DU « FESTI-BUUDU » A KAYA DU 12 AU 13 AOUT 2023.

La SONABEL fidèle a sa dynamique de communication en vue de faire connaître ses produits et service ne ménage aucun effort pour saisir les opportunités et les cadres lui permettant d'atteindre cet objectif. Quoi de plus adapté que la foire du « FESTI-BUUDU » pour promouvoir ses nouveaux moyens de paiement et l'utilité du Cash Power à la foire du « FESTI-BUUDU ».

Dans cette dynamique, M. P. Mamadou BELEM, Chef de Département Commercial et Gestion Centrale Clientèle a galvanisé les différentes personnes sur le site. Son message a été centré sur les deux grandes innovations majeures que sont le Prépayé et les facilités offertes par les nouveaux moyens de paiement. Ces innovations majeures concourent à la fiabilité et à la qualité des services de la SONABEL.



P. Mamadou BELEM, chef du Département marketing

En vue de les rendre plus accessibles auprès de sa clientèle et des populations, la SONABEL entretient des partenariats avec des établissements financiers ainsi qu'avec des sociétés de téléphonie mobile de la place. Ces outils sont disponibles 24h/24h et le suivi de la consommation personnelle du client à travers son compteur cash power est ainsi rendu possible.

A ce jour, onze (11) partenaires travaillent avec la SONABEL. Il s'agit : Banques : Ecobank, BSIC, BDU-BF, BOA, Orabank, Banque Atlantique, RCPB et Réseau de Téléphonies mobiles : Orange money, Moov money, Coris money, Wave. Cela constitue un atout non négligeable. Cette diversité de partenaires permet à chaque client de s'y retrouver.

Quant à M. Didier SIMPORE, Chef de Centre de Kaya il rajoute que le taux s'élève à 65% de tous les abonnés de

la SONABEL à Kaya. A en croire M. SIMPORE « ces journées commerciales sont une aubaine pour mieux éclairer les abonnés réticents à passer du compteur Post Payé au compteur Prépayé et acquérir de nouveaux clients ».

Les clients apprécient du reste l'avènement de ces nouveaux moyens de paiements et la vulgarisation du compteur prépayé à l'image de l'Abbé Isidore Traoré, Economat Diocésain de Kaya qui a tenu à remercier la SONABEL pour sa

participation à cette foire qui renforce le partenariat du Diocèse de Kaya avec la SONABEL. Il a salué à sa juste valeur les grandes innovations de la SONABEL dont il est lui-même témoin car abonné à deux compteurs Cash power. C'est pourquoi il a traduit ses encouragements à la SONABEL dans sa politique de promotion d'une accessibilité de tous les citoyens à l'électricité et souhaite voir tous les foyers éclairés avec le temps.

A l'image de l'Abbé Isidore Traoré, beaucoup de clients rencontrés sur le lieu de la foire ont traduit leur satisfaction par rapport à la vulgarisation du compteur cash power qui est à leurs yeux une solution commerciale très avantageuse.

M. KAFANDO Emmanuel et M. BAMOGO Jean Christian qui sont utilisateurs trouvent le Prépayé comme une alternative fort appréciable. Pour eux c'est une solution viable permettant de se procurer de l'électricité en tout lieu et à tout moment avec des outils accessibles.

Nonobstant les bienfaits de ses outils, certains participants ont relevé des difficultés notamment celles liées à la cherté des redevances. Tout en encourageant la SONABEL dans cette dynamique, ils réclament la baisse des redevances, chose qui pourrait embarquer tous les clients dans le monde du Prépaiement selon eux.



Abbé Isidore Traoré, économiste diocésain, Mamadou P. Belém, Chef du Département Marketing et Didier Simporé Chef du Centre de Kaya



Stand sonabel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE NOUVEAU PRÉSIDENT, SOULEYMANE KERE INSTALLÉ

Le Conseil des Ministres en sa séance du 19 avril 2023 a nommé, M. Souleymane KERE, président du Conseil d'Administration de la SONABEL. Moins de 24 heures après, il a été officiellement installé dans l'après midi du 20 avril 2023 par le Secrétaire Général du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, M. Jean Baptiste KABORE.

C'est au pas de charge que le tout nouveau Président du Conseil d'Administration a été installé. M. Souleymane Kéré est magistrat et est Conseiller Technique du Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières.

Il a occupé entre autres fonctions : Juge au Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou, Juge au Tribunal Administratif de Ouagadougou ; président du Tribunal de Grande Instance de Koupela.

Selon le Secrétaire Général du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières cette cérémonie d'installation a été organisée avec beaucoup de célérité pour permettre au nouveau PCA de pouvoir prendre rapidement en charge des dossiers urgents.

Il a par ailleurs ajouté que l'objectif assigné à la Direction Générale n'est pas différent de celui du Conseil d'Administration. C'est pourquoi, le Conseil d'Administration et la Direction Générale doivent former une

équipe pour l'atteinte de l'objectif.

Souleymane Kéré a remercié les plus hautes autorités du pays en commençant par le Ministre en charge de l'Energie pour la confiance placée en lui pour conduire les rênes d'une société nationale très stratégique.

Les défis sont importants à relever surtout dans un contexte national et international difficile et de rareté des ressources. C'est en se donnant la main que l'ensemble des acteurs pourront faire rayonner la SONABEL a-t-il relevé.

En rappel, le Conseil des Ministres dans sa même séance du 19 avril 2023 a procédé



Le Secrétaire Général du Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières, Jean Baptiste Kabore, installant le Nouveau PCA M. Souleymane KERE

à la nomination de nouveaux membres du Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans. Nous vous proposons ici un album photo du nouveau Conseil d'administration qui a été renouvelé à plus de 90%.



Au titre du Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières :
-M. Komnènemongo Placid Marie KABORE

Au titre du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement :
M. Ousmane Pitroipa

Au titre du Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat, de Petites et Moyennes Entreprises :
-M. Soumayila BARA

Au titre de la Primature :
M. Frédéric KABORE, Socio-économiste

Le Nouveau PCA
M. Souleymane KERE

Au titre de l'administrateur représentant du personnel
Madame Poudiba Aline BAZEMO

Au titre du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat
Rasmané SAWADO

Au titre Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
- M. Wendwaoga Jean Jacques KABORE

Observateur au titre de la Direction Générale de la Promotion de l'Entreprise
M. Oumarou BARRO



La Direction Régionale du Centre Ouest

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-NORD SUD

DES PERFORMANCES INHIBÉES PAR L'INSÉCURITÉ

Après les Directions Régionales du Centre-Est, de l'Ouest, du Nord, du Centre Ouest, SONABEL info a fait une immersion à la Direction Régionale du Centre-nord-sud (DRCNS). SONABEL INFO a mis le projecteur sur cette région dont une grande partie est placée en zone rouge, mais qui fait montre d'une exceptionnelle résilience pour assurer le service public de l'électricité. Focus sur la Direction Régionale du Centre -Nord-Sud.

L'espace de compétence de la Direction Régionale du Centre-Nord-Sud s'étend sur les régions administratives du Plateau Central, du Centre Nord, du Sahel et du Centre Sud. Le siège de la Direction Régionale du Centre-Nord-Sud, pour des raisons opérationnelles est situé à la sortie sud de la ville de Ouagadougou.

La DRCNS est dirigée depuis le 11 février 2022 par l'ingénieur électromécanicien, Sanou Wenceslas. La DRCNS a pour principales missions :

- d'assurer la représentation de la Direction Générale dans les zones couvertes par la Direction

- d'assurer le recouvrement des revenus liés aux ventes d'électricité et aux produits divers de la SONABEL



Sanou Wenceslas, Directeur Régional du Centre Nord Sud

VOLLEY-BALL

LES ELECTRICIENNES CHAMPIONNES DU BURKINA

Après son sacre au championnat national de volley-ball, l'équipe féminine de l'AS SONABEL est venue présenter son trophée au Directeur Général de la SONABEL. C'était le 19 juillet 2023.

Conduite par Le vice-président de l'AS SONABEL, M. Pazouki Naam Aristide OUEDRAOGO, l'équipe est venue pour d'une part présenter son trophée au Directeur Général et d'autre part traduire toute sa reconnaissance pour l'accompagnement dont elle a pu bénéficier.

Cette performance selon A. L. Ouédraogo est à saluer à juste titre, parce que l'équipe malgré sa jeunesse et son inexpérience a tenu la dragée haute à bien d'autres formations plus huppées du pays. Et cerise sur le gâteau, les trophées de meilleure attaquante, de meilleure défenseuse, de meilleure passeuse et de meilleure joueuse sont revenus aux volleyeuses de l'AS SONABEL.

Le soutien de la Direction Générale et l'investissement personnel du Directeur Général ont été déterminants pour l'atteinte de cette performance que nous célébrons aujourd'hui a-t-il précisé.

C'est pourquoi le Directeur Général a salué cet exploit et souhaite que cette performance fasse tâche d'huile au niveau des autres disciplines.

Il a remercié l'encadrement technique et les responsables de la section pour l'abnégation et le dévouement dont ils ont fait montre durant cette saison. Puis d'ajouter, que cette coupe est la toute première qu'il soulève depuis sa nomination et a émis le vœu qu'elle en appelle d'autres.



La capitaine et le vice président remettant le trophée au Directeur Général



L'équipe féminine de l'AS SONABEL sacrée championne du Burkina



Photo de famille



Après un stage d'une dizaine de jours à Banfora avec le nouveau staff, les Electriciens comptent jouer les premiers rôles au cours de la saison sportive 2023-2024.

AS SONABEL BOUREIMA KABORÉ À LA TÊTE DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Après une saison sportive on ne peut plus difficile marquée par l'éviction du coach Drissa OUEDRAOGO en février pour insuffisance de résultat, l'AS SONABEL a fait appel à l'ancien entraîneur de l'ASECK de Koudougou, Boureima KABORE pour prendre la tête de l'encadrement technique des Electriciens. Il a été présenté le 11 juillet 2023 par le Président du Comité Exécutif Moussa DAHANI.

C'était dans les tuyaux depuis quelques semaines déjà. Boureima Kaboré tenait la corde devant plusieurs techniciens locaux sur la short liste du Comité. Il a effectivement tapé dans l'œil des dirigeants de l'AS SONABEL qui ont annoncé officiellement le 11 juillet 2023 qu'un accord a été trouvé avec Boureima KABORE. L'ex coach de l'ASEC de Koudougou a paraphé un contrat d'une saison avec l'AS SONABEL.



Boureima KABORE a paraphé un contrat d'une saison avec les Electriciens

Selon le Président du Comité Exécutif Moussa Dahani, le choix de ce technicien a été longuement muré. Son expérience, sa rigueur et son professionnalisme ont beaucoup pesé dans la balance. Les résultats des deux dernières saisons sont loin d'être fameux et ne reflètent pas l'investissement et les ambitions que le comité exécutif nourrit pour l'équipe.

Selon le Président du Comité Exécutif, ces performances mi figue mi raisin interpellent sur la nécessité de trouver un encadrement technique avec à sa tête, un technicien, ambitieux, averti et expérimenté dont les compétences et la rigueur ne sont plus à démontrer.

Le Comité Exécutif estime avoir trouvé toutes ces qualités en la personne de M. Boureima Kaboré. Son parcours, sa rigueur et sa rage de vaincre ont fini de nous convaincre qu'il a tous les atouts pour insuffler une

nouvelle dynamique, une nouvelle âme à l'équipe des électriciens a indiqué Moussa DAHANI.

Boureima Kaboré n'a pas caché sa volonté d'aller le plus loin possible avec l'AS SONABEL. C'est un nouveau challenge qu'il compte relever avec le soutien du Comité Exécutif et de l'équipe. Il mesure l'ampleur du défi qui l'attend en paraphasant, le slogan de l'AS SONABEL « Seul on va vite, mais ensemble, on va plus loin.



Moussa DAHANI « le nouveau coach est un fin technicien qui pourrait nous conduire à un deuxième sacre »

-de planifier et organiser les travaux de branchements et de gestion clientèle dans la région.

La DRCNS regroupe six (06) principaux centres :

- la Section Centre de Kombissiri
- la Division Centre de Kaya
- la Section Centre de Po
- la Division Centre de Manga
- la Division Centre de Ziniaré
- la Division Centre de Dori

En ce qui concerne les effectifs, ils restent évolutifs et se présentent en fin décembre 2022 comme suit :

PERSONNEL DE LA DRCNS

CENTRE	AGENTS PERMANENTS	AGENTS TEMPORAIRES
SIEGE DRCNS	12	3
KAYA	13	8
ZINIARE	7	5
DORI	4	5
GOROM	4	1
KOMBISSIRI	6	0
MANGA	4	1
PO	4	1
TOTAL	54	24

LES DIFFICULTÉS

La DRCNS à l'instar de plusieurs autres régions du pays est en proie à l'insécurité qui sévit particulièrement dans les régions du Centre-nord et du Sahel. Les villes de Kaya, de Dori et les localités environnantes en payent le plus lourd tribut. Cette situation contraint les différents responsables de ces centres à faire preuve de résilience et

d'ingéniosité pour assurer le service public de l'électricité dans lesdites localités.

Selon le chef de centre de Kaya, M. Didier Simporé, la ville de Kaya est alimentée à partir du poste source de Ziniaré via le poste de Kossodo en 33kV. Dix huit autres centres sont rattachés au centre de Kaya plus sept COOPEL. Du fait de l'insécurité, quatre localités sont isolées à cause du sabotage des lignes d'alimentation HTA et 2 autres localités se sont vidées de leurs populations. En ce qui concerne les COOPEL, une seule est actuellement fonctionnelle.

Les localités isolées du fait des sabotages des lignes HTA sont: Pissiila, Ouanobian, Pibaoré, Bouroum, Tougouri (COOPEL), Barsalgo (COOPEL), Kelbo (COOPEL), Dablo (COOPEL),

L'une des plus grandes difficultés d'exploitation aujourd'hui est l'inaccessibilité de plusieurs zones en cas de pannes. La SONABEL doit faire appel aux FDS pour y dépanner certains ouvrages face à la recrudescence des actes de sabotage. Par ailleurs, Kaya étant un Chef lieu de Région, les déplacés internes affluent régulièrement.

Cette situation a conduit les autorités administratives à faire

appel régulièrement à la SONABEL pour améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, en fin juin 2023, la SONABEL a installé sur instruction du Ministère de l'Energie, de l'éclairage public solaire sur une dizaine de sites abritant les PDI.

Quant au centre de Kombissiri, qui est situé juste à une quarantaine de kilomètres de Ouagadougou, il est épargné par l'insécurité mais les défis sont non moins importants que ceux du centre de Kaya. Selon le chef de centre, M. Rodrigue Ismael Bambara, il s'agit essentiellement des difficultés liées à l'exploitation. C'est un centre qui a été ouvert en 2000 avec le chef lieu de province comme unique localité électrifiée. En 2023, c'est-à-dire 23 ans après, 38 localités sont rattachées audit centre et réparties sur cette communes alors que le centre ne compte que 06 agents permanents. La charge de travail a considérablement augmenté au cours de la période alors que les recrutements n'ont pas suivi. Cette situation inhibe les performances du centre. Sur le plan de la desserte en électricité, le centre connaît un phénomène saisonnier qui perturbe la fourniture de l'électricité dans la zone. Il s'agit des roussettes géantes. En effet, durant leur migration saisonnière en début et en fin de saison



Responsabilité sociétale exige, la SONABEL a électrifié le site abritant les déplacés internes qui affluent à Kaya.

A LA UNE



Didier Simporé, chef du centre de Kaya. « Le personnel fait preuve d'une grande résilience pour assurer la continuité du service public de l'électricité »



Rodrigue Ismael Bambara, chef du centre de Kombissiri « Les chefs de centre sont très souvent interpellés par les clients, ils doivent bénéficier de formation en communication »



Pierre Ilboudo, Chef du centre de Po « faute de magasin le matériel est à la merci des intempéries » photo 6

d'hivernage, ces mammifères assaillent les lignes électriques et provoquent des interruptions intempestives du courant. Chaque année des solutions transitoires sont trouvées pour juguler le phénomène mais il va falloir trouver une solution durable au phénomène qui suscite de vifs mécontentements des clients.

Le centre de Manga connaît le même phénomène, son premier responsable M. Raymond Frédéric Bambara insiste pour que le problème des roussettes soit pris à bras le corps par la Direction Générale. Les besoins en électricité des populations vont crescendo, alors que les projets d'extension du réseau qui doivent permettre

de raccorder plus de clients au réseau n'avancent pas à cause des procédures de passation de marché. Pour faire face à cette situation, le chef de centre suggère que les responsables au niveau local puissent suivre l'exécution des différents marchés.

En ce qui concerne le Centre de Po, il compte quatre départs et la particularité d'être alimenté par la ligne Bolgatanga-Ouaga via le poste de Navrango. Selon son chef, M. Pierre Ilboudo, à Po plus qu'ailleurs les difficultés sont légion. Selon lui, il urge d'installer des équipements de protection qui permettent de suivre constamment la tension qui arrive du poste de Navrango. Dans ce cas échéant, il faudrait y affecter

impérativement un agent de poste car la tension qui y arrive est assez souvent surélevée avec tous les risques que cela comporte. Le hic est que le centre a un personnel réduit, 04 agents permanents et 01 agent temporaire qui sont littéralement submergés par la charge de travail.

Afin d'optimiser le fonctionnement de la ligne d'interconnexion Bolgatanga-Ouaga, le chef de centre a suggéré la redynamisation du comité mixte avec le Ghana. Le partenaire ghanéen selon lui, ne connaît pas toujours les implications sécuritaires et économiques engendrées par les indisponibilités de ladite ligne au Burkina Faso.

Enfin, le chef de centre invite les premiers responsables de la SONABEL à se pencher sur la clôture du centre de Po. Le chantier de clôture du centre a commencé il y a un peu plus de quatre ans et est aujourd'hui à l'arrêt pour des raisons qu'il ignore. Cette situation, surtout dans ce contexte sécuritaire expose aussi bien le personnel que le matériel de la société.

Nombre d'abonnés BT et HT au 31 décembre 2022

Centre	2022					
	BT ordinaire Postpayé	BT ordinaire Prépayé	BT/DT	COOPEL	HTA	Total
Kaya	8 003	12 385	31	7	64	20 490
Dori	3 410	4 291	25	3	41	7 770
Ziniaré	4 061	4 558	23	5	30	8 677
Manga	2 404	3 655	26	9	17	6 111
Kombissiri	2 528	4 468	8	2	17	7 023
Pô	2 176	4 216	15	5	13	6 425
Gorom	734	3 402		2	2	4 140
DRCNS	23 316	36 975	128	33	184	60 636



©Araignee2022

SENS DU SERVICE PUBLIC

DISPONIBILITÉ, SATISFACTION DU CLIENT ET COMMUNICATION

En tant que salarié (e) de la SONABEL, je m'engage, au quotidien, à respecter les valeurs SENS DU SERVICE PUBLIC. Pour cela :

- Je dois utiliser les biens et offrir les services de la SONABEL de façon responsable dans un esprit d'économie, tout en m'efforçant d'en assurer le meilleur soin ;
- Je dois être disponible et mettre la satisfaction de la clientèle au centre de mes préoccupations ;
- Je dois cultiver la communication constructive avec les collaborateurs, les clients et les partenaires.

DE NOUVEAUX CONSEILLERS, DIRECTEURS NOMMÉS

Dans le cadre de sa politique de valorisation du capital humain et de promotion du personnel, le Directeur Général a nommé plusieurs cadres à des postes de responsabilités. C'était en fin juillet 2023.

Ces nominations visent essentiellement à donner un nouveau coup d'accélérateur à la modernisation et à l'amélioration de la qualité de service. Il s'agit de la satisfaction des besoins de la clientèle par la fourniture d'une énergie électrique en quantité et en qualité et à moindre coût. SONABEL INFO vous présente ici l'album photo des promus.



M. Abdoulaye SAWADOGO, Ingénieur Electricien Conseiller Technique, chargé du Suivi de la Politique Energétique



M. Ouinnohao Noel SOUMENERE, Cadre Supérieur en Passation de Marchés. Conseiller Technique, chargé des questions économiques et financières



M. Jean Bédel GOUBA, Ingénieur Electromécanicien, Conseiller Technique, chargé du suivi de l'accès à l'électricité, Coordonateur du PEDECEL



M. Emile SAWADOGO, Ingénieur Electromécanicien Directeur des Grands Projets. Chef de la Cellule d'Exécution des Composantes SONABEL du Programme YELEEN



M. Pascal HEMA, Ingénieur Electromécanicien Conseiller Technique, chargé du suivi du Marché Régional de l'Electricité



M. Diabouré Hubert GOUBA, juriste Conseiller Technique, chargé du suivi de la commande publique



M. Lassana ZOUNGRANA, Ingénieur Electromécanicien Conseiller Technique, chargé de la Résilience Energétique



Souleymane KORMODO, Ingénieur Statisticien Chef du Projet de Réhabilitation d'Ouvrages de Distribution et de Développement de l'Efficacité Commercial (PDEC). Responsable Genre suivi Evaluation du PEDECEL



Mme Bangh-Tongho Cécile Flore CABORET, Juriste Conseiller Technique, chargée du suivi des Contrats d'Achat d'Énergie



M. Guetawendé Urbain KABORE, Conseiller Fiscal Conseiller Technique, chargé des Relations avec l'Administration



M. Ismaëla DRABO, cadre commercial et marketing Directeur Commercial et de la Clientèle



M. Ibrahim KARAMBIRI, Economiste Expert chargé de l'Unité de Gestion Financière des Grands Projets.

LE SERVICE SOCIAL À CŒUR OUVERT

Connaissez-vous le Service Social de la SONABEL? Quelles sont ses missions? Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier d'une prise en charge sanitaire ou d'une évacuation sanitaire? Voici autant de questions que bon nombre d'agents se posent.

Ce service qui est souvent sous les feux de la rampe joue un rôle déterminant pour le bien être des agents et de leurs familles, particulièrement sur le plan sanitaire. Il est la cheville ouvrière de la politique sociale de la SONABEL. Allons à la découverte de ce service dirigé par Jean Marie Coulibaly depuis 2018.

Le Service Social relève de la Direction des Ressources Humaines. Il a pour principales missions de mettre en œuvre la politique sociale, de santé et de sécurité au travail de la société. Selon Alphonse Karr « Pour bien travailler, il faut bien se porter ». La Direction des Ressources Humaines a fait sienne cet adage en créant ce service qui est au cœur de la santé des travailleurs.

L'entretien que nous a accordé le chef du service social met les projecteurs sur les missions du service social.

Dans le cadre de sa politique sociale, la SONABEL a fait de la question de la santé de son personnel ainsi que des membres de leurs familles son cheval de bataille.

LES AVANTAGES EN MATIÈRE DE SANTÉ

Les différents avantages en matière de santé sont accordés au personnel et à leurs familles conformément à l'article 67 du statut du personnel du 18 mars 2014, excepté la prise en charge des frais de consultation, d'examen et d'analyses, accordés par le Conseil d'Administration et entrés en vigueur en juin 2018



Jean Marie Coulibaly, Chef du Service Social

qui sont réservées aux seuls agents permanents.

Selon Jean Marie Coulibaly, seuls les agents permanents c'est à dire sous contrat à durée indéterminée bénéficient de la dotation annuelle.

LA DOTATION ANNUELLE :

En début de chaque année, tout agent permanent bénéficie d'un compte (crédit)/dotation pour frais médicaux. Ces frais médicaux servent à se procurer les produits pharmaceutiques et assurer s'il y a lieu, les frais de consultation, examens, analyses pour la famille et les proches.

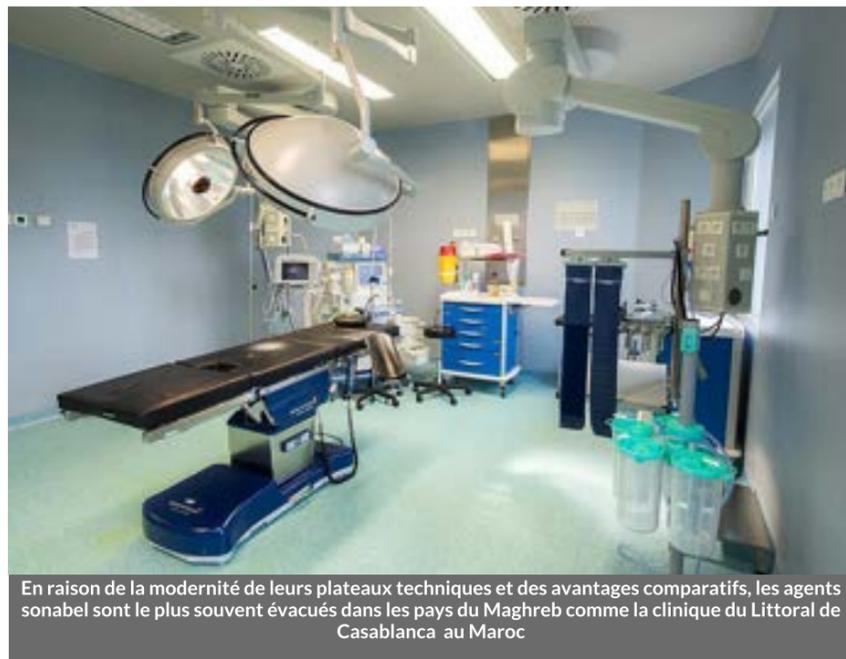
Les montants de ces dotations sont déterminés suivant que

l'agent est sous astreinte ou pas. Il faut préciser que ces montants ont été augmentés de 100 000 F à la faveur du protocole d'accord du 08 février 2018 et se présentent comme suit :

Agents non astreignants (majorité) : 350 000 FCFA.

Pour cette catégorie du personnel, la prise en charge est effectuée à 80% en déduction de la dotation, excepté les agents sous incorporation du Service National pour le Développement (SND) pour qui la prise en charge est faite à 100% en déduction de la dotation ;

Agents sous astreinte d'alerte : 375 000 FCFA. Pour cette caté-



En raison de la modernité de leurs plateaux techniques et des avantages comparatifs, les agents sonabel sont le plus souvent évacués dans les pays du Maghreb comme la clinique du Littoral de Casablanca au Maroc

gorie du personnel, la prise en charge est effectuée à **100%** en déduction de la dotation ;

Agents sous astreinte d'Actions Immédiates : 400 000 FCFA.

Pour cette catégorie du personnel, la prise en charge est effectuée à **100%** en déduction de la dotation.

LES HOSPITALISATIONS

Les frais d'hospitalisations des agents et des membres de leurs familles (enfant âgé de 0 à 21 ans et conjoint) sont pris en charge en hors dotation selon les conditions et modalités suivantes :

HOSPITALISATION D'UN AGENT :

Dans une **formation sanitaire publique nationale : 100% des frais** (examens, consultations, analyses, produits pharmaceutiques, chambre, tous les autres actes médicaux pendant la période d'hospitalisation ;

Dans les **cliniques privées nationales : 80% des frais** (exa-

mens, consultations, analyses, produits pharmaceutiques, chambre, tous les autres actes médicaux pendant la période d'hospitalisation ;

HOSPITALISATION D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE

Dans une **formation sanitaire publique nationale : 80% des frais** (examens, consultations, analyses, produits pharmaceutiques, chambre, tous les autres actes médicaux pendant la période d'hospitalisation ;



Avec la modernisation du plateau technique dans les hôpitaux publics le nombre des évacuations sanitaires va baisser.

Dans les **cliniques privées nationales : 60% des frais** (examens, consultations, analyses, produits pharmaceutiques, chambre, tous les autres actes médicaux pendant la période d'hospitalisation ;

Il est à préciser que pour la prise en charge du conjoint et l'enfant d'un agent, deux pièces obligatoires doivent être transmises à la DRH :

L'acte de mariage et l'acte de naissance de l'enfant.

Il est à noter qu'à 21 ans révolus, l'enfant n'est plus éligible à la prise en charge.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

L'ensemble des agents, permanents comme contractuels ont droit à une prise en charge en cas d'accidents de travail. En effet, les premiers soins sont pris en charge intégralement par la SONABEL. Cette prise en charge s'arrête avec la transmission de la déclaration de l'accident par la victime ou son représentant à la CNSS qui prend le relais.

CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE GONSIN UN TAUX D'EXÉCUTION DE PRÈS DE 60%

Lancé le 23 mars 2023 par son Excellence M. Premier Ministre Apollinaire Kyelem de Tambela, le chantier de construction de la centrale solaire photovoltaïque de Ouaga-Nord Ouest de Gonsin a atteint sa vitesse de croisière. Les travaux connaissent un taux d'exécution de 60% à la date du 27 juillet 2023 date à laquelle le Ministre en charge de l'Energie M. Simon Pierre BOUSSIM y a effectué une visite de terrain.

Vous avez été recrutées sur la base de vos offres techniques et de vos expertises c'est pourquoi aucune raison ne saurait justifier le non respect du cahier de charges et des délais d'exécution des travaux. Le gouvernement burkinabè sera sans pitié pour les entreprises défaillantes avait lancé le Ministre en Charge de l'Energie lors de la pose de la première plaque de la centrale solaire de Gonsin. Et d'ajouter : « Je me ferai le plaisir de passer régulièrement pour suivre l'évolution des travaux de cet important projet solaire dont les populations ont hâte de voir la concrétisation. Chose promise chose due ; quatre mois après le lancement des travaux, le ministre Simon Pierre BOUSSIM accompagné de ses plus proches collaborateurs parmi lesquels, le Directeur Général de la SONABEL s'est rendu sur le site de la centrale pour constater de visu l'évolution du chantier.

A cette date l'entreprise était déjà à la phase de fixation des panneaux solaires dont le nombre s'élève à 76 000. Soit un taux global de réalisation de 60%. Ce qui réjouit le Ministre qui voulait s'assurer que les travaux avancent normalement et apporter au besoin des correctifs afin d'éviter le retard que d'autres travaux d'envergure ont connu. Selon les délais contractuels, la centrale solaire de Gonsin sera mise en service en janvier 2024.

« Quand nous sommes arrivés, nous avons pu constater que plus de la

moitié du travail a été fait et nous avons eu l'assurance que d'ici à fin septembre, tous les panneaux seront installés » s'est félicité le Ministre.

Selon Souleymane O U E D R A O G O , Directeur général de la SONABEL, ce sont au total 42 MW crêtes qui sont attendus avec un système de stockage de 10 MW.

En rappel, la centrale solaire photovoltaïque de Gonsin entre dans le cadre du projet Yeleen qui consiste en la construction de quatre centrales solaires à Dori, Diapaga, Gaoua et à Ouagadougou d'une puissance cumulée de 51 MWc.



Souleymane OUEDRAOGO, Directeur Général de la SONABEL était aux côtés du ministre



Simon Pierre BOUSSIM, Ministre en charge de l'Energie « Le niveau d'avancement du chantier après quatre mois est satisfaisant »...



Les travaux connaissent un taux d'exécution de 60% en fin juillet 2023

PRÉSERVATION DE LA NATURE

LA SONABEL REBOISE SON BOSQUET DE ZAGTOULI

Dans le cadre de ses activités, l'Association pour la Préservation et la Restauration de la Nature (APRN) a organisé un reboisement au bosquet de la SONABEL situé sur le site de la centrale solaire photovoltaïque de Zagtoouli, le 12 août 2023. Cette activité de reboisement a été présidée par le Directeur de Cabinet du Ministre en charge de l'Energie, M. Yaya SANKARA représentant M. le Ministre et parrainée par le Directeur Général de la SONABEL, M. Souleymane OUEDRAOGO.

Ce reboisement a été organisé en marge de la célébration de la 5^e édition de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA), célébrée le 15 juillet dernier sous le thème : « Arbre, symbole de résilience des communautés dans un contexte d'insécurité ».

Selon la Présidente de l'APRN, Mme Chantal Ouattara, la campagne nationale de reforestation 2023 s'est fixée pour objectif de mettre en terre, au moins cinq millions (5 000 000) de plants sur l'ensemble du territoire national.

L'objectif de ce reboisement est de soutenir l'élan de résilience et participer activement à la restauration d'un mieux vivre, dans toutes les contrées du pays. Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif, la SONABEL à travers l'APRN a décidé de planter mille quatre-vingt-onze (1091) plants

composés de plusieurs espèces, les unes aussi utiles à l'homme que les autres. On peut citer : des manguiers, des lianes, du néré, des grenadiers, des citronniers, du moringa, des orangers...

Le Directeur Général de la SONABEL, M. Souleymane OUEDRAOGO, a remercié le personnel, les autorités, les membres du Conseil d'administration qui ont répondu à l'appel de l'APRN.

Pour lui, il ne suffit pas de planter mais surtout de planter avec amour et bienveillance. Si le bosquet de la SONABEL est cité en exemple aujourd'hui, c'est grâce à l'engagement de ces prédécesseurs qui n'ont ménagé aucun effort pour que l'association et le bosquet voient le jour. Il a invité l'ensemble des participants à prendre soin des plants qui viennent d'être mis



Souleymane OUEDRAOGO, Directeur Général de la SONABEL « Il ne suffit pas de planter, il faut planter avec amour pour les Générations futures »

en terre afin qu'ils profitent aux générations futures.

Quant au Directeur Régional de l'environnement, M. Sandwidi Salifou, il a salué cette belle initiative de la SONABEL. A travers ce reboisement, la SONABEL démontre une fois de plus, qu'elle est une entreprise citoyenne soucieuse de la préservation de la nature.



Ce sont au total mille quatre-vingt-onze (1091) plants composés de plusieurs espèces qui ont été mis en terre par le personnel



Mme Chantal Ouattara, Présidente de l'APRN

Pour être reconnu comme victime d'un accident de travail, l'agent doit prouver que ledit accident est survenu soit sur le lieu de travail, ou sur le trajet entre la maison et le lieu de travail ou encore au cours d'une mission exécutée dans le cadre du travail.

LUNETTERIE

Les verres correcteurs sont octroyés aux agents permanents après une prescription dument faite par un spécialiste de la santé oculaire. Les verres correcteurs sont constitués de deux pièces essentielles. A savoir : la monture et les lentilles facturées séparément.

Le montant maximal fixé pour la prise en charge de la monture est de 50 000FCFA pour deux ans. Au-delà de ce montant, le surplus est payé par l'agent lui-même.

En ce qui concerne les lentilles, le même principe est appliqué le montant est plafonné à 170 000 FCFA. Une dérogation peut être accordée à un agent pour l'acquisition de lentilles spécifiques qui coutent plus chères.

La dotation en verres en correcteurs est l'une des plus grosses poches de dépense sanitaire. En 2022, la dotation des agents en verres correcteurs a coûté un peu plus de 100 millions de FCFA.

Jean Marie Coulibaly a précisé qu'en cas d'indélicatesse sur les prises en charge sanitaire, des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement peuvent être

Nous sommes parfois mal compris par certains agents qui estiment très souvent à tort que nous ne faisons pas toujours montre de célérité dans le traitement de leurs dossiers.

Nous sommes en nombre réduit. Nous sommes au total 04 dans le service alors que la charge de travail est particulièrement importante. Nous donnons le meilleur de nous même pour traiter le maximum de dossiers qui nous sont soumis.

Par exemple, pour les accidents de travail, certaines victimes nous jettent la pierre parce qu'elles estiment que leurs dossiers dorment dans nos tiroirs. Alors qu'il n'en est rien. Ces dossiers sont pris en charge

par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Il faut rappeler que la CNSS ne gère pas que les dossiers de la SONABEL. Nous n'avons aucun moyen en dehors des relances pour faire bouger les lignes. On nous accuse parfois de négligence à notre corps défendant.

Par ailleurs, il y a parfois des amalgames ou des confusions dans l'esprit de certains agents qui estiment que le service social doit être obligatoirement au chevet d'un agent malade ou accidenté. Quand bien même le service social le fait, son rôle reste purement administratif en pareille circonstance.

infligées à leurs auteurs.

Dans tous les cas, ces dernières années grâce aux mesures plus dissuasives, ces pratiques ont sensiblement baissées même si quelques brebis galeuses s'y adonnent toujours.

LES ÉVACUATIONS UN PARCOURS DE COMBATTANT

Le chef du service social est formel, le Directeur Général de la SONABEL n'est pas compétent pour décider d'une évacuation sanitaire d'un agent, même s'il est un maillon important dans la chaîne de décision.

Tous les agents permanents peuvent en principe bénéficier d'une évacuation sanitaire pour peu que certaines conditions soient remplies. En effet, pour bénéficier d'une évacuation, le médecin traitant de l'agent qui sollicite une évacuation doit à travers un dossier médical faire l'historique des soins qui ont été apportés à son patient, décrire

le protocole de soins et enfin démontrer à travers un certificat médical, que l'état du patient nécessite une évacuation sanitaire hors du territoire national.

Après cette étape, le dossier est soumis au Conseil National de Santé puis au Conseil des chirurgiens pour requérir son avis.

Si le Conseil des chirurgiens émet un avis favorable, le dossier est alors transmis au Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO qui, à son le transmet ensuite au Directeur Général de la SONABEL aux fins de solliciter une attestation de prise en charge de ladite évacuation. Une fois cette procédure achevée, le dossier est transmis enfin au Ministre en charge de la Santé à qui revient la décision finale d'évacuation. En cas d'avis favorable de ce dernier, le Directeur Général instruit le Département Communication et Relations Publiques d'organiser l'évacuation.



NOTRE SOCIÉTÉ

DIRECTION GÉNÉRALE SOULEYMANE OUEDRAOGO, À BÂTON ROMPU AVEC LE PERSONNEL

Lors de sa prise de fonction en fin juin 2023, le nouveau Directeur Général Souleymane OUEDRAOGO avait sollicité l'accompagnement du personnel pour réussir les grands chantiers qui l'attendent. Il a pris son bâton de pèlerin depuis fin juillet, pour présenter la vision qu'il entend imprimer à la société et échanger avec le personnel sur ses préoccupations et ses attentes.

Le Directeur Général de la SONABEL, M. Souleymane Ouédraogo a sacrifié à la tradition en échangeant avec le personnel des différentes unités. C'est la Direction Régionale de l'Ouest qui a eu l'honneur d'accueillir le Directeur Général après son installation officielle le 27 juin dernier. Il faut rappeler que la Direction Régionale de l'Ouest est la plus importante en termes de nombres d'abonnés après celle du Centre. Après la Direction Régionale de l'Ouest, il échangé également avec le personnel en poste dans les Directions Régionales du Centre-Ouest, du Centre Nord Sud et du Centre autour des grands chantiers à même de booster l'électrification à travers l'amélioration de l'accès des populations à l'électricité.



De Bobo en passant par Kaya, Koudougou ou encore à Ouagadougou le Directeur Général s'est entretenu avec le personnel sur les grandes préoccupations

L'objectif était d'échanger avec le personnel sur leurs préoccupations, leurs attentes et la vision nouvelle qu'il entend imprimer à la société.

Les échanges ont essentiellement porté sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents, la gestion des ressources humaines, et les perspectives.

Souleymane Ouédraogo a particulièrement sollicité l'accompagnement et le soutien du personnel pour relever le défi de l'électrification du Burkina Faso.

C'est un vaste chantier qui nécessite l'engagement de tout le personnel. Pour ce faire, il a invité les uns et les autres à privilégier l'intérêt général et à œuvrer à maintenir un climat social apaisé, afin de permettre à la SONABEL de jouer plus que jamais son rôle de moteur de l'économie nationale.



Le personnel s'est particulièrement mobilisé lors de ces rencontres.

ETATS GÉNÉRAUX DE LA GESTION CLIENTÈLE TABLEAU CLINIQUE

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières Simon Pierre BOUSSIM a procédé dans la matinée du 17 juillet 2023, au lancement des états généraux de la gestion clientèle de la SONABEL. Ces assises qui se sont tenues du 17 au 20 juillet 2023 à Ouagadougou avaient pour objectif de passer à la loupe les procédures de la gestion clientèle en vue d'apporter des solutions correctrices.

Les Etats Généraux de la gestion clientèle visent à faire une analyse approfondie des procédures et pratiques actuelles de la SONABEL en matière de gestion des clients. Plus spécifiquement, il s'est agi au cours de ces quatre jours de travaux, de passer en revue les différentes préoccupations liées à la gestion clientèle, de répertorier les forces et faiblesses de chaque activité et de faire des propositions innovantes pour une amélioration de la qualité des prestations.

Selon le président du Comité d'Organisation des états généraux, M. Abdoulaye SAWADOGO, la gestion clientèle est aussi importante que la disponibilité, la qualité et la continuité de la fourniture d'électricité. La gestion clientèle contribue énormément à la satisfaction de la clientèle. C'est un objectif majeur qui est même inscrit dans le plan stratégique 2022-2027 de la SONABEL. C'est pourquoi, la SONABEL



M. Simon Pierre BOUSSIM (milieu), Ministre en charge de l'Energie a présidé l'ouverture des travaux

un portefeuille d'un peu plus d'un million d'abonnés aujourd'hui, l'organisation des états généraux de la SONABEL était plus qu'un impératif.

Ouvrant les travaux, le Ministre de l'Energie des Mines et des carrières, M. Simon Pierre BOUSSIM a affirmé

s'attèle à améliorer ses prestations pour répondre aux exigences du moment.

Quant au Directeur Général de la SONABEL, M. Souleymane OUEDRAOGO, il a d'emblée remercié les sociétés sœurs du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal pour avoir accepté de répondre favorablement à l'invitation de la SONABEL et de partager leurs expériences avec elle. Avec

qu'en consacrant ces états généraux à la prise en charge des besoins et attentes des clients, la SONABEL démontre clairement qu'elle est une entreprise citoyenne au service des populations.

Il a invité l'ensemble les acteurs à une participation active afin de diagnostiquer sans complaisance l'ensemble des obstacles qui empêchent l'abonné SONABEL d'être « le client roi de sa société ».

RECOMMANDATIONS ISSUES DES ÉTATS GÉNÉRAUX

- assurer le suivi de la qualité des produits mis à la disposition des consommateurs ;
- respecter les délais d'exécution des branchements ;
- régler l'occupation anarchique des populations sous les pylônes transportant le Courant ;
- renforcer la capacité des prestataires de service pour des installations qualitatives ;
- opérationnaliser les services de recouvrement pour limiter les cumuls des factures impayées ;
- accélérer le processus de digitalisation à tous les niveaux ;
- accélérer les branchements dans les zones non loties entrant dans le cadre du PEDECEL ;
- renforcer la compétence de tous les agents qui interviennent dans la gestion clientèle ;
- distinguer les agents qui font preuves de courage pour le maintien de la continuité service d'électricité dans les zones d'insécurité récurrente.

Un comité de réflexion sur la mise en œuvre des recommandations issues des états généraux de la Gestion Clientèle a été mis en place. Il est présidé par M. Ismael DRABO, Directeur Commerciale et de la Clientèle.



M. Souleymane OUEDRAOGO, Directeur Général de la SONABEL « Avec un portefeuille d'un peu plus d'un million d'abonnés aujourd'hui, l'organisation des états généraux de la SONABEL était plus qu'un impératif ».



La représentante de la SENELEC « Nous sommes venus partager notre expérience avec la SONABEL »



Abdoulaye SAWADOGO, Président du Comité d'organisation des états généraux de la gestion clientèle



Le personnel a activement pris part aux travaux